Entre Doubs & Loue
Communauté de Communes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
A GILLEY – LE 13 FEVRIER 2025

Présents : Tous les membres de l'Assemblée, à l'exception de Ms P. COMBE, M. HERGOTT et L. BENMEHAL qui sont excusés. M. G. RENAUD a donné pouvoir à M. F. HENRIET, M. S. LAMBERT a donné pouvoir à M. R. JACQUET

Mme la Présidente soumet ensuite à l'Assemblée pour approbation, le Procès-Verbal du précédent Conseil communautaire.
Sans autre observation, le P.V. de la Réunion du 02 décembre 2024 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

I – VALIDATION – MAPA RENOVATION THERMIQUE GENDARMERIE DE MONTBENOIT

A l'issue de la consultation et de la phase finale de Négociation validée par la Commission d'appel d'Offres le 23 décembre dernier, Trente Entreprises ont faits parvenir leur Offre. Puis une phase de négociation pour les lots 01, 02, 06, 08 et 09

Lot	Intitulé	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
01	Terrassement – V.R.D.	COLOMBO TP	24 513.46 €	29 416.15 €
02	Gros Oeuvre	VETTER	24 757.50 €	29 709.00 €
03	Charpente – Couverture -	D'HOUTAUD R.	99 817.36 €	119 777.23 €
04	Etanchéité	S.F.C.A	2 875.50 €	3 450.60 €
05	Menuiseries ext & intérieures	TISSOT Menuiserie	194 507.04 €	233 408.44 €
06	Isolation thermique - extérieur	SALVI P.	78 860.22 €	94 632.26 €
07	Plâtrerie- Peinture	SALVI P.	147 804.24 €	177 365.08 €
08	Electricité - Ventilation	BONNET-PERRIN	44 149.00 €	52 978.80 €
09	Chauffage	BONNET-PERRIN	97 890.00 €	117 468.00 €
			715 174.00 €	858 205.56 €

A l'issue de la procédure, l'attribution est inférieure de 1.12 % à l'estimation initiale, qui était de : 723 232.64 € HT

Pour poursuivre Le sujet, Mme la Présidente évoque le Plan de Financement, étant entendu que le Dossier a été retenu au titre de la Programmation D.E.T.R. 2025 pour un taux de 20 %
En parallèle, elle expose que le SYDED pourrait être sollicité au titre du Fonds de Transition énergétique. Or, un délai de 20 ans est nécessaire pour bénéficier d'une aide pour le renouvellement du Chauffage.

Une incertitude demeure néanmoins, quant au taux de T.V.A. effectivement applicable, étant donné que le Dossier n'est pas éligible au F.C.T.V.A. du fait de la contrepartie financière des locations. La question est posée au Services comptables.

⇨ Le Conseil communautaire valide l'attribution des marchés de travaux pour la somme de 715 174.00 € HT / 858 205.56 € TTC et autorise l'engagement des travaux

⇨ Le Conseil communautaire sollicite le concours financier du SYDED au titre du « Fonds de Transition énergétique » pour le Poste Chauffage , à hauteur de 25 % de la Dépense pour 97 890 € HT

II – CONTRACTUALISATIONS DIVERSES

En ce début d'Exercice, Mme la Présidente informe de quelques nécessaires ajustements concernant les différents engagements que la Communauté de Communes a pu contracter de façon pluriannuelle à l'échelle supracommunautaire

A l'Echelle Pays du Haut-Doubs :

- Validation dans le cadre du Master Plan, qui redevient Contrat de Station, les fiches Actions et plus particulièrement, celle du Site de la Source de la Loue : la seule pour laquelle nous sommes en mesure d'assurer la Maitrise d'Ouvrage. Sont par ailleurs recensées les fiches relatives à la valorisation de l'Abbaye et le restructuration de la Perdrix.

- Validation de la Convention de Cofinancement avec l'Offre de Tourisme : Montant pour une contribution à hauteur de 47 768.16 €, soit 6.99 % des contributions intercommunales

Majoration de 3 % au titre de l'Inflation

A l'Echelle P.N.R. Doubs horloger

Une démarche de solarisation des Bâtiments publics est engagée , avec l'appui du SYDED. Il s'agit sans doute un outil important à l'avenir et dont le coût est de 400 € par commune, limité pour l'instant à nos 2 Communes : périmètre de la Longeville / Ville-du-Pont

⇨ Le Conseil communautaire autorise Mme la Présidente à signer la convention afférente avec le SYDED

<u>Maison de l'Habitat</u>

Dans le cadre des Permanences à la Maison des Services à Gilley, une légère majoration de notre contribution est envisagée pour 2025 de 1 080 € pour un Budget global et annuel de 5 400 €

En parallèle, il convient de valider du projet de « Pacte territorial » à l'initiative du Département, permettant de bénéficier des crédits de l'A.N.A.H. afin de financer ces initiatives.

Pour information, les permanences figurent sur le site Internet de l'E.P.C.I.

⇨ Le Conseil communautaire autorise Mme la Présidente à signer les conventions afférentes

III – TRANSFERT DE LA COMPENCETENCE EAU POTABLE : MODALITES DE REFLEXION

Même s'il subsiste un certain doute quant au caractère obligatoire ou non, la date du transfert de la Compétence Eau potable se précise, à échéance du 1° janvier 2026.

Pour sa part, le Cabinet Sciences Environnement est en charge de la réalisation du Schéma Directeur Eau potable pour la partie technique pour un montant de 121 472 € HT et disposer ainsi d'un état des lieux tant en terme de production, de transport et de distribution.

En parallèle , une réflexion est engagée en interne avec les Communes pour appréhender leur mode de fonctionnement et d'exploitation du Service public de l'Eau, avec la mise en place d'un Groupe de travail mensuel.

A ce propos, M. Fabien HENRIET insiste sur la nécessaire implication des Communes en terme de transmission des informations. Pour assurer ce suivi, il propose la mise en place d'un Groupe de travail associant toutes les Communes et qui se réunira tous les 1° mercredis du mois.

La première Réunion est prévue : **le mercredi 05 mars à 17 H 30 en Mairie de Arçon.**

Pour conclure, Mme la Présidente rappelle une situation hétérogène avec des modes gestion variés et insiste sur l'importance de la tâche pour assurer à l'avenir un Service de Qualité.
Aubonne / St-Gorgon : Adhésion au SIEHL
Ouhans / Renédale : Gestion directe de la Ressource
Arc-sous-Cicon : Mixte avec projet d'interconnexion au SIEHL
Hauterive / les Alliés : interconnexion C.C. Grand Pontarlier
Arçon / Bugny / la Longeville / la Chaux / Gilley : adhésion au Syndicat de Dommartin

M-du-Bois / Montbenoit / Ville-du-Pont : Système mixte avec captage et adhésion au SI Dommartin

IV – POINT D'INFORMATIONS – TRAVAUX DIVERS COMPETENCE GEMAPI

Mme la Présidente cède la parole à M. Olivier BILLOT : représentant de l'EPAGE, pour notre Communauté de Communes pour faire le point sur les chantiers en cours en 2025 et qui concrétisent un vrai engagement quant au devenir du doubs sur notre territoire.

Il évoque d'une part, les Travaux de reprise du Cours du Doubs à Arçon, qui pourraient débuter à la mi avril.
A l'issue d'une étude hydromorphologique sur la rivière, le principe est d'éviter les pertes en période d'étiage en prévoyant d'amalgamer des matériaux. Un apport de 6 000 m3 est envisagé.
Les travaux sont estimés à 1 400 000 € HT

Ensuite , il fait le point sur la Rénovation du barrage de Oye et Pallet, dont l'E.P.A.G.E a acquis la propriété à la fin de l'Année 2024.
Il s'agit du préalable à la réalisation des travaux de réhaussement à compter de l'Année 2026, qui visent à conserver le maximum d'eau dans le Doubs entre mai et septembre.
Le Coût envisagé est de 4 000 000 € dont 30 % financés par l'Etat.

V – QUESTIONS DIVERSES & INFORMATIONS

- Contribution de la Communauté de Communes – Aide à MAYOTTE

Mme la Présidente rappelle que l'Association des Maires de France a proposé une contribution des Collectivités de la Métropole. Un montant de 500 Euros est validé

- Dispositif des Moniteurs de Ski à l'Ecole

Pour conclure, elle revient sur la décision du Conseil départemental qui a souhaité mettre un terme à son engagement financier, en faveur de l'apprentissage du Ski à l'école, compte-tenu du manque d'enneigement récurrent.
Il est convenu de réfléchir au sujet à l'échelle du pays du Haut-Doubs.

Pour conclure, Mme DUBOIS-DUNILAC informe de l'initiative mise en place par la Mission locale du Haut-Doubs, avec le déplacement d'un Bus afin d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire ou en difficulté d'insertion professionnelle.

✐ Calendrier

Le vote des Budgets et des Comptes administratifs se déroulera :
samedi 22 mars 2025 à 10 H 00 Arc-sous-Cicon